

■ **CNC Montres Sàrl.** Le Landeron, chemin des Chipres 6, c/o Giancarlo Conte, 2525 Le Landeron, CH-645-4102838-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.06.2008. But: fournir des conseils en développement horloger; achat et vente de produits horlogers; acquisition, vente et gestion de biens immobiliers. Capital: CHF 20'000. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé: Tabuto Philippe Georges Maxime, du Landeron, à La Bouilladisse, F, avec 200 parts sociales de CHF 100. Gérants: l'associé Tabuto Philippe Georges Maxime, président, et Conte Giancarlo, du et au Landeron, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: courrier écrit, téléfax ou courrier électronique. Selon déclaration du 20.06.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier no 1535 du 26.06.2008 (04554398 / CH-645.4.102.838-0)